



■ OUTILS

Clarimo, des services à la carte

Née il a un peu plus d'un an, cette plateforme internet qui fonctionne sur la mutualisation des services permet aux CGPI d'accéder à un panel d'outils tout en conservant leur indépendance.

Le site internet Clarimo est né de la collaboration de deux cabinets en gestion de patrimoine indépendants. Jean-Yves Bryon, du Cabinet ODP Conseil et Adriana Vasu, de Inovia-Finance, tous deux basés à Créteil (Val-de-Marne), au moment où ils ont eu besoin de mutualiser leurs tâches administratives sur leur activité immobilière. « La mise en place d'une sous-traitance nous a permis de gagner beaucoup de temps, explique Adriana Vasu, cogérante de Clarimo. Nous en avons profité pour mettre en commun nos sources de produits immobiliers et les biens que nos clients souhaitaient arbitrer. Ce mode de fonctionnement a plu à d'autres conseillers qui sont venus alimenter à leur tour cette base de données ».

Prospects qualifiés

Clarimo s'est ensuite structuré au fur et à mesure de l'identification des besoins : « Nous avons mis en place toute une palette de services, permettant

aux CGPI qui s'installent ou qui cherchent à développer leur activité de trouver facilement à la fois les contacts et les prestations dont ils ont besoin », commente Adriana Vasu. Fonctionnant sur le principe de la mutualisation des compétences, Clarimo propose ainsi un service de co-traitance des dossiers, la mise en relation avec des notaires et des avocats, et enfin, pour les CGPI qui cherchent à développer leur portefeuille de clients, un service de vente de prospects qualifiés. Le site propose en outre des formations professionnelles portant notamment sur l'immobilier et la transmission d'entreprise, mais également des logiciels de simulation, par exemple sur l'optimisation de la rémunération du dirigeant. La mise en communs de biens immobiliers se poursuit, « mais nous validons au préalable les programmes qui y sont recensés, car nous privilégions la qualité sur la quantité », précise la cogérante de Clarimo qui a conservé en parallèle son activité de CGPI.

« Les autres plateformes qui existent comme les franchises ou les prises de participations dans des sociétés, requièrent en général une obligation de travailler en mandat unique avec les partenaires de la structure. En comparaison, Clarimo offre une totale indépendance aux CGPI », souligne Adriana Vasu. Le site fonctionne comme une plateforme de services à la carte, payables au coup par coup ». L'adhésion est gratuite. Après un peu plus d'un an d'existence, Clarimo compte aujourd'hui environ 150 adhérents et réalise un chiffre d'affaires de 8,4 millions d'euros. ■



» Adriana Vasu

C. L.